

Laval théologique et philosophique



Liminaire

Gilles Routhier

Volume 51, numéro 1, février 1995

Société-Religion-Christianisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400889ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400889ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Routhier, G. (1995). Liminaire. *Laval théologique et philosophique*, 51(1), 3–5.
<https://doi.org/10.7202/400889ar>

Liminaire

À l'automne 1993, le Professeur Jacques Audinet était invité à Québec dans le cadre du séminaire de doctorat de la Faculté de théologie de l'Université Laval. Jacques Audinet peut être considéré comme un passeur de frontières. Il est aussi bien d'Amérique que d'Europe. Il enseigna en effet en Amérique du Sud pendant plus de dix étés consécutifs, à partir de 1963, notamment à Montevideo et, par la suite, dans toutes les grandes villes de ce continent encore trop mal connu. Il fut également professeur invité à de nombreuses reprises aux États-Unis, spécialement à San Antonio, à New York, Chicago ou en Californie, pour arrêter ici cette énumération qui demeure incomplète. De plus, ce qui n'est pas courant, il est aussi à l'aise à l'Université Catholique de Paris, où il a été notamment directeur de l'ISPC, que dans les universités de l'État français : l'Université de Metz et l'Université de Paris-Sorbonne où il continue, à titre de Maître de conférences, de fournir son apport au Séminaire de troisième cycle d'histoire et d'anthropologie religieuses. Surtout, l'itinéraire de ce théologien l'a amené à transgresser une autre frontière : celle qui séparait la science théologique de la rationalité moderne qui s'exprimait spécialement dans les sciences humaines et sociales alors en émergence. Il appartient en effet à cette génération de théologiens qui ont vécu le renouveau de la théologie et qui ont eu l'audace de risquer un nouveau projet théologique pour dénouer les impasses. Jacques Audinet a ouvert des chemins nouveaux et les a explorés en pionnier. Il a largement contribué à l'élaboration du projet de « théologie pratique » jadis formulé par René Marlé.

Le séminaire de doctorat s'est terminé, le 19 novembre 1993, par un colloque sur le thème « Société-religion-christianisme ». Ce colloque, en hommage à Jacques Audinet, voulait rassembler des gens de diverses disciplines (histoire, sociologie, théologie), de différents horizons universitaires (Université de Montréal et Université McGill, Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval de Québec) et de différentes générations. Le pari était de pratiquer cette interdisciplinarité qu'a poursuivie Jacques Audinet tout au long de sa carrière. Les articles qui suivent proviennent des communications présentées lors de ce colloque.

Dans sa conférence d'ouverture, Jacques Audinet explore un chemin qui puisse conduire à une articulation satisfaisante des termes « société », « religion » et « christianisme ». Après avoir signalé les impasses et les apories rencontrées par les différentes articulations, il formule une hypothèse : penser le christianisme de manière séculière, c'est-à-dire le penser comme une expérience des humains, expérience apportant une nouveauté radicale, expérience instituant de nouveaux liens entre les personnes. Pour Audinet, le lieu de cette réflexion est la confession de foi, figure sociale originale entre toutes et instituant d'un nouveau lien social.

La réflexion sur le Québec qu'élabore Serge Gagnon, professeur d'histoire à l'UQTR, vient elle aussi au terme d'un parcours de recherche. Ses publications récentes, *Mourir hier et aujourd'hui* (1987), *Plaisir d'amour et crainte de Dieu* (1990) et *Mariage et famille au temps de Papineau* (1993) l'ont conduit à affiner son observation de la vie quotidienne des Québécois, au siècle dernier. Partout, il retrouve le christianisme emmêlé au travers de ces histoires de vie et d'amour. Le christianisme apparaît comme un motif fondamental qui parcourt l'ensemble de la vie de ces hommes et de ces femmes, donnant une direction et une espérance à l'existence. L'amour, la charité, le don de soi rendent raison de ces vies. Le christianisme joue donc, à l'époque, une fonction importante dans la construction du lien social entre les personnes. Se tournant cette fois vers le Québec contemporain, il pose les questions suivantes : qu'arrive-t-il, dans une société, lorsque le christianisme est marginalisé ? Le reflux du christianisme a-t-il un impact social apparent ? Existe-t-il un lien entre l'Évangile et la capacité pour une société donnée d'espérer et de se projeter dans l'avenir ? Sa communication pose, à partir du lieu de l'historien et dans ce langage spécifique, la question fondamentale et proprement théologique du salut. Sa réflexion nous rappelle une donnée cardinale du christianisme : l'histoire est le lieu de la révélation.

Sociologue et théologien, Gregory Baum, professeur à l'Université McGill, part du terrain social pour mener son questionnement des pratiques ecclésiales. Il s'intéresse ici au pluralisme social dans ses diverses formes d'expression : le pluralisme religieux, le pluralisme éthique, le pluralisme radical et le pluralisme ethno-culturel. Il se demande comment l'Église peut répondre aux défis posés par ces diverses manifestations du pluralisme et à quelle condition l'action ecclésiale peut être pertinente et fructueuse dans une société marquée par le pluralisme. Sa réflexion l'amène à entrevoir la contribution et l'apport de l'Église catholique dans une société pluraliste.

Pour sa part, Jean-Paul Montminy, de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, s'interroge à partir de deux observations : d'une part, ce qui est aujourd'hui en cause, ce n'est pas une crise du croire, mais une crise du croire ensemble ; d'autre part, on peut remarquer la perte de confiance à l'égard des grandes institutions, l'Église n'y échappant pas. La conjugaison de ces deux observations le conduit à avancer une hypothèse : il est possible de retisser les liens d'appartenance à l'Église, de retisser les liens qui unissent entre eux les fidèles et de « croire ensemble », dans la mesure où l'Église permettra l'inclusion effective des laïcs. Cette inclusion effective suppose des lieux et s'exprime par des pratiques. L'auteur en explore deux : le rassemblement liturgique et la pratique synodale.

M'appuyant sur une lecture du Nouveau Testament, j'ai moi-même voulu montrer que le christianisme perturbe toujours les sociétés dans lesquelles il s'inscrit, du fait qu'il fonde le lien social sur une nouvelle base : la fraternité acquise par une commune appartenance au Christ. Instituant un nouveau droit (relations typiques) entre les personnes, il introduit fatalement un élément critique de l'ordre ancien dans les sociétés qu'il rencontre : par exemple, la société juive (fondée sur la différenciation ethnique et religieuse) et la société grecque (fondée sur la distinction des classes sociales). Si le salut est bien cette réalité concrète que l'on appelle « communion » ou « réconciliation », il construit un nouveau lien social. Cela s'exprime de diverses façons. Qu'en

est-il au plan de l'exercice du pouvoir ? À partir du concept de synodalité, j'ai voulu montrer, qu'en régime chrétien, l'exercice du pouvoir devait avoir une forme originale et irréductible. Le droit de la communion exige donc la mise en place de figures institutionnelles particulières et des processus concrets s'il veut être actualisé dans la vie ecclésiale.

Gilles Routhier